

La réglementation relative à l'étiquetage - mentions obligatoires, mentions facultatives

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 18 juin 2021

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

DUREE

1/2 journée de formation de 3 heures 30 : 13 h 30 à 17 h

INTERVENANT

Michel Desilets

Avocat au barreau de Lyon

PROGRAMME

- I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE
- II. MENTIONS OBLIGATOIRES
- III. MENTIONS FACULTATIVES
- IV. LES EMBALLAGES
- V. L'ÉTIQUETAGE DES VINS DANS LES PAYS TIERS

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 150 € TTC